



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMISSION DES
AFFAIRES EUROPÉENNES

La Présidente

2017/057

Paris, le 31 mai 2017

Monsieur le Président, et cher collègue,

La commission des Affaires européennes de l'Assemblée nationale, que je préside depuis juillet 2012, va être renouvelée après les élections législatives des 11 et 18 juin prochains et j'ai décidé de me consacrer à d'autres activités d'intérêt général.

Au terme de mon mandat, je tiens à vous remercier très chaleureusement des excellentes relations que nous avons pu développer, dans le cadre multilatéral de la COSAC et de la Conférence budgétaire, ou sur un plan bilatéral.

Je suis convaincue qu'une implication accrue des parlements nationaux au sein de l'Union européenne, complémentaire du rôle essentiel du Parlement européen, constitue une dimension majeure de l'approfondissement démocratique de l'Union et d'une confiance retrouvée vis-à-vis de la construction européenne.

Cette implication parlementaire passe notamment, à mon sens, par l'affirmation d'un rôle positif de proposition conféré aux parlements nationaux, esquissé par la démarche du « carton vert ». Elle suppose aussi, me semble-t-il, la mise en place d'un organe parlementaire de la zone euro, aboutissement logique de la création de la Conférence budgétaire de l'article 13 du Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance.

Progresser dans ce sens ne peut se faire qu'à travers un dialogue régulier et renforcé entre parlements. Ensemble, nous avons à cet égard bien progressé, mais il reste incontestablement du chemin à parcourir.

Je vous prie, Monsieur le Président, et cher collègue, d'agréer l'expression de ma considération très distinguée et cordiale.

Danielle AUROI

Monsieur Erik CHRISTENSEN
Président de la Commission des affaires européennes
du Parlement du Royaume de Danemark
(Folketing)

Courtesy translation

The European Affairs Committee of the French National Assembly, of which I have been Chair since July 2012, will be renewed after the general elections of June 11 and 18 next and I have decided to involve myself in other activities concerning the general interest of our citizens.

As my term of office reaches its end, I would like to thank you very warmly for the excellent relations that we have developed both within the multilateral framework of the COSAC and the Budgetary Conference, as well as on a bilateral level.

I am convinced that a growing involvement of national parliaments within the European Union, in addition to the essential role of the European Parliament, represents a major dimension in the deepening of democracy within the Union and demonstrates a new-found confidence concerning European construction.

In my opinion, this involvement can be especially felt in the affirmation of the positive role granted to national parliaments in the initiative of proposals which has been set out in the notion of the “green card”. This also, it appears to me, suggests the setting-up of a Eurozone parliamentary body which would be the logical outcome of the establishment of a budgetary conference based on article 13 of the Stability, Coordination and Governance Treaty.

If we wish to go further in this direction, there must be regular and strengthened dialogue between parliaments. Together, we have made substantial advances as regards these issues, but there is, without doubt, more progress to be achieved.

Danielle AUROI